



Version 04/01/2024



L'objectif de cette formation est de mobiliser les connaissances nécessaires à la prise en compte du développement durable dans le champ d'une discipline sportive et être capable de mettre en œuvre une démarche Eco-responsable.

Objectifs de la formation :

- Mobiliser les connaissances spécifiques à la prise en compte des enjeux du développement durable,
- Mettre en œuvre une démarche du développement durable,
- Fédérer les acteurs autour d'un travail collaboratif et partagé pour l'organisation d'un évènement,
- Développer des actions dans le cadre de projets territoriaux ou associatifs,
- Adapter les évènements existants au regard du développement durable.

Le métier préparé :

Le titulaire du CS Accompagnement à la Démarche de Développement Durable est le référent développement durable au sein de sa structure. A ce titre il met en place la démarche de développement durable de sa structure en prenant en compte l'ensemble des dimensions, notamment économique, environnementale et sociale.

Il exerce en :

- associations sportives
- associations de jeunesse et d'éducation populaire
- collectivités territoriales
- centres d'entraînement ou pôles
- comité d'entreprise
- établissements publics
- entreprises
- accueils collectifs de mineurs



Prérequis :

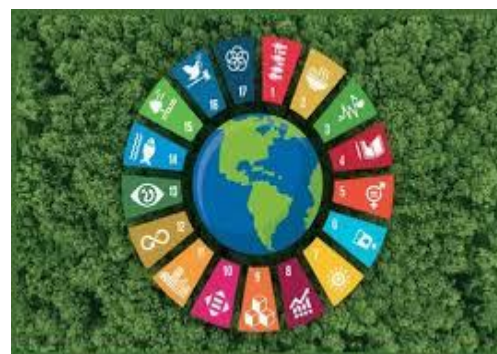
- Avoir 18 ans minimum,
- Être titulaire du PSC1 (ou équivalent) en cours de validité,
- Pour accéder à la certification du CS, avoir un BPJEPS ou DEJEPS dans le champ du sport

Publics visés : Formation ouverte :

- Animateurs / Educateurs titulaires d'un BPJEPS / DEJEPS / DESJEPS → certification
- Autre public sensible au développement durable → attestation de formation

Référentiel de certification :

- **UC 1** : Mobiliser les connaissances nécessaires à la prise en compte du développement durable dans le champ d'une discipline sportive ou dans celui de l'animation
- **UC 2** : Mettre en œuvre une démarche écoresponsable.



S'inscrire à cette formation :

- En ligne sur notre site : <https://www.creps-cvl.fr/formation.offre>
- Date limite d'inscription : 15/07/2024

Modalités de sélections : CV et lettre de motivation (8 places minimum et 16 maximum)

Sous réserve que la formation soit habilitée par la DRAJES

Volume horaire de la formation : 105 h en centre de formation, et 50 h en alternance

Planning : 8 séquences de 2 jours de formation entre le 16 septembre 2024 et 18 février 2025

Les dates sont :

- 16 et 17 septembre 2024
- 30 septembre et 1 octobre 2024
- 14 et 15 octobre 2024
- 4 et 5 novembre 2024
- 25 et 26 novembre 2024
- 9 et 10 décembre 2024
- 6 et 7 janvier 2025
- 20 janvier 2025
- certification initiale : 21 janvier 2025 / épreuve de rattrapage : 18 février 2025

Intervenants : Le CREPS CENTRE-VAL DE LOIRE est en partenariat avec le CROS de la région.

Financements :

Des financements sont possibles pour les demandeurs d'emploi, salariés et indépendants. Contactez-nous pour des renseignements.

Contact renseignements :

Partie financière : **BOGÉ Sabine** 02 48 48 06 11 / sabine.boge@creps-cvl.fr

Partie pédagogique : **MARTIN Honorine** 0248480608 / honorine.martin@creps-cvl.fr



CROS

CENTRE
VAL DE LOIRE